

Accueil / Vivre / Solidarité & santé / Solidarité / Pôle Seniors / Forfait améthyste

FORFAIT AMÉTHYSTE

Le forfait Améthyste est réservé aux personnes âgées, adultes handicapés, anciens combattants et veuves de guerre, sous conditions de ressources ou de statut. Il est attribué par le Département et permet de voyager sur tous les réseaux de transports en commun (SNCF, RATP et OPTILE).

POUR FAIRE VOTRE DEMANDE EN QUATRE ÉTAPES :

1- Procurez-vous gratuitement votre PASSE NAVIGO

- Auprès des agences commerciales SNCF ou RATP ou en gare du Val d'Europe (remise immédiate) :
- Sur le site <u>Navigo.fr</u> (obtention en trois à quatre semaines);
- Par correspondance (obtention en trois à quatre semaines) en retirant un formulaire Navigo aux guichets des gares.

2- Faites votre demande de forfait Améthyste zones 1-5 ou 4-5

- Rendez-vous, muni de votre PASSE NAVIGO, au CCAS pour remplir votre dossier de demande;
- Cette démarche doit être effectuée, au plus tard deux mois avant la fin de validité de votre forfait Améthyste.

3- Chargez votre PASSE NAVIGO

• Dès réception du courrier d'accord du Conseil départemental, vous pouvez charger votre nouveau forfait sur une borne Navigo (des agents SNCF ou RATP pourront vous y aider).

Ce chargement s'effectue une fois par an uniquement, au moment du renouvellement de votre forfait.

4- Voyagez sereinement et gratuitement

• Validez votre PASSE NAVIGO en le passant simplement sur la borne de validation en gare ou dans le bus.

PLUS D'INFOS



7 mars 2023

CONTACT

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél: 01 60 22 63 73 Espace public des Pelletiers 9, rue Goury (1er étage)

Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : 9h/12h

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville 77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Nous contacter

Copyright 2025 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE